

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Au Directeur général des élections
Élections Canada

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré (le «rapport financier») du Nouveau Parti démocratique du Canada pour l'exercice le 31 Décembre 2018.

À mon avis, à l'exception des incidences possible du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, le rapport financier du Nouveau Parti démocratique du Canada pour l'exercice clos 31 Décembre 2018, a été préparé, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Elections Canada.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Nouveau Parti démocratique du Canada tire une partie importante de ses revenus de dons et de contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Nouveau Parti démocratique du Canada et je n'étais pas pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des contributions reçus.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui j'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de retour » du présent rapport. Je suis indépendant du Nouveau Parti démocratique du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. Je crois que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Le rapport financier d'un parti enregistré (le «rapport financier») a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada et du formulaire prescrit par Elections Canada. Le rapport financier a été préparé pour

permettre à l'agent principal du Nouveau Parti démocratique du Canada de se conformer aux exigences de la Loi électorale du Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement à l'agent principal et au Directeur général des élections, et ne doit pas être utilisé par d'autres parties que l'agent principal et au Directeur général des élections. La Loi électorale du Canada exige que le public puisse avoir accès au rapport financier.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À mon avis, le rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435(1) de la Loi électorale du Canada.

Responsabilité de l'agent principal et des responsables de la gouvernance pour le rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport, l'agent principal est chargée d'évaluer la capacité du Nouveau Parti démocratique du Canada à poursuivre son activité, en divulguant, le cas échéant, les questions liées à son activité et en utilisant la méthode de la continuité de l'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider le Nouveau Parti démocratique du Canada ou de cesser ses activités, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financier du Nouveau Parti démocratique du Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière prise ensemble sont exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Nouveau Parti démocratique du Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'agent principal du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Nouveau Parti démocratique du Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Nouveau Parti démocratique du Canada à cesser son exploitation.

Je communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de mon audit.

Wallin & Associés
PROFESSIONAL CORPORATION
COMPTABLE PROFESSIONNELS AGRÉÉS
EXPERT-COMPTABLE AUTORISÉS

Kemptville, Ontario
Le 29 Août 2019

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2018

ACTIF

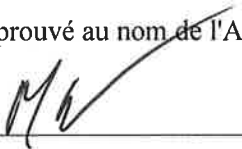
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Actif à court terme		
Encaisse	154,848 \$	378,489 \$
Comptes débiteurs (moins provision pour comptes douteux 2015: 23 927 \$ - 2014:103 900 \$)	355,003 \$	582,976 \$
Frais payés d'avance	<u>294,143 \$</u>	<u>406,540 \$</u>
Total de l'actif à court terme	803,994 \$	1,368,005 \$
Immobilisations (note 1, 2)	<u>3,923,699 \$</u>	<u>4,846,353 \$</u>
	<u><u>4,727,693 \$</u></u>	<u><u>6,214,358 \$</u></u>

PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES

Passif		
Dette bancaire	1,889,870 \$	1,450,000 \$
Prêt bancaire	2,764,570 \$	3,317,484 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	<u>4,568,681 \$</u>	<u>4,586,597 \$</u>
Total du passif	9,223,121 \$	9,354,081 \$
Actifs nets (anomalies)	<u>-4,495,428 \$</u>	<u>-3,139,723 \$</u>
	<u><u>4,727,693 \$</u></u>	<u><u>6,214,358 \$</u></u>

Les notes ci-jointes font partie
intégrante des états financiers.

Approuvé au nom de l'Association:



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

ÉTAT DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au début de l'exercice	-3,139,723 \$	-1,702,127 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (excédent des dépenses sur les revenus) pour l'exercice	<u>-1,355,705 \$</u>	<u>-1,437,596 \$</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>-4,495,428 \$</u></u>	<u><u>-3,139,723 \$</u></u>

Les notes ci-jointes font partie
intégrante des états financiers.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus		
Dons et contributions	5,225,576 \$	5,144,360 \$
Levée de fonds et effectif	94,212 \$	416,620 \$
Transferts	58,529 \$	20,689 \$
Remboursement	24,451 \$	- \$
Autres revenus	78,585 \$	299,195 \$
	<u>5,481,353 \$</u>	<u>5,880,864 \$</u>
Dépenses		
Publicité - Radio/Télévision	- \$	- \$
Publicité - Autres	42,763 \$	24,041 \$
Frais bancaires et intérêts	385,795 \$	355,482 \$
Dépréciation et amortissement	1,080,720 \$	1,075,015 \$
Activités de financement	752,330 \$	422,809 \$
Dépenses de bureau	606,847 \$	1,157,882 \$
Sondages	51,168 \$	9,137 \$
Honoraires professionnels	531,958 \$	504,340 \$
Recherches	- \$	- \$
Salaires et avantages sociaux	2,537,906 \$	2,373,151 \$
Déplacements	812,277 \$	583,738 \$
Transferts	233,422 \$	37,874 \$
Autres	-178,608 \$	629,813 \$
	<u>6,856,578 \$</u>	<u>7,173,282 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (excédent des dépenses sur les revenus) des opérations du parti	-1,375,225 \$	-1,292,418 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (excédent des dépenses sur les revenus) des opérations de l'immeuble	<u>19,520 \$</u>	<u>-145,178 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (excédent des dépenses sur les revenus) pour l'exercice	<u>-1,355,705 \$</u>	<u>-1,437,596 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Principale convention comptable :

Bases de la présentation :

L'Association des Néo-démocrates du Canada a été constituée en personne morale en octobre 1986, conformément à la Loi sur les corporations canadiennes. L'Association est un parti politique fédéral fondé sur le principe que les progrès sociaux, économiques et politiques ne peuvent être garantis que par l'application de principes socio-démocrates au gouvernement et dans l'administration des affaires publiques. L'Association des Néo-démocrates du Canada est une entité du Nouveau Parti démocratique et elle est enregistrée à titre de parti politique fédéral en vertu de la Loi électorale du Canada.

Utilisation de prévisions

La vérification des états financiers conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues exige de la direction qu'elle fasse des prévisions et des présomptions ayant des répercussions sur le montant des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs potentiels à la date des états financiers et de la somme de revenus et de charges dont il est fait rapport dans le cadre des périodes de rapport.

Reconnaissance des revenus et des charges

Les revenus sont reconnus dans l'année au cours de laquelle un reçu d'impôt a été émis. Les autres revenus sont reconnus sur une comptabilité d'exercice intégral. Les charges sont reconnues sur une comptabilité d'exercice intégral

Immobilisation

L'immobilisation est comptabilisée au coût et amortie selon la méthode constante au taux annuel suivant:

Ameublement et équipement	10%
Ordinateurs	20%
Immeuble	2%

2. Immobilisation :

Les immobilisations se composent comme suit:

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres	Valeur nette aux livres
Ameublement et équipement	1,714,469 \$	1,637,895 \$	76,574 \$	144,273 \$
Ordinateurs	6,362,082 \$	5,848,854 \$	513,228 \$	1,292,147 \$
Terrain et immeuble	4,847,889 \$	1,513,992 \$	3,333,897 \$	3,409,933 \$
	<u>12,924,440 \$</u>	<u>9,000,741 \$</u>	<u>3,923,699 \$</u>	<u>4,846,353 \$</u>

Le terrain et le bâtiment ont été évalués le 23 mars 2018 et leur valeur est estimée à 7 850 000 \$.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

3. Prêts bancaires à vue :

Des prêts bancaires à vue d'un montant de 2 764 570 \$ (3 317 484 \$ en 2017) étaient détenus auprès de diverses banques canadiennes au taux préférentiel des banques de 3,95%. Les prêts sont garantis à la fois par une sûreté générale et par les remboursements d'Élections Canada.

Le Parti a une ligne de crédit totalisant 2 500 000 \$, qui porte intérêt à un taux annuel correspondant au taux préférentiel de la banque de 3,95% (3,2% en 2017). Au 31 décembre 2018, le Parti a prélevé 1 889 870 \$ (1 450 000 \$ en 2017) sur cette facilité. La ligne de crédit est garantie par une sûreté générale grevant tous les actifs du parti.

4. Encaisse :

Un état financier de l'encaisse n'a pas été préparé puisque cette information a été dévoilée d'une autre façon convenable.

5. Chiffres correspondants :

Certains soldes de l'exercice précédent ont été reclassés pour qu'ils tiennent compte de la présentation adoptée pour les états financiers de l'année en cours.